

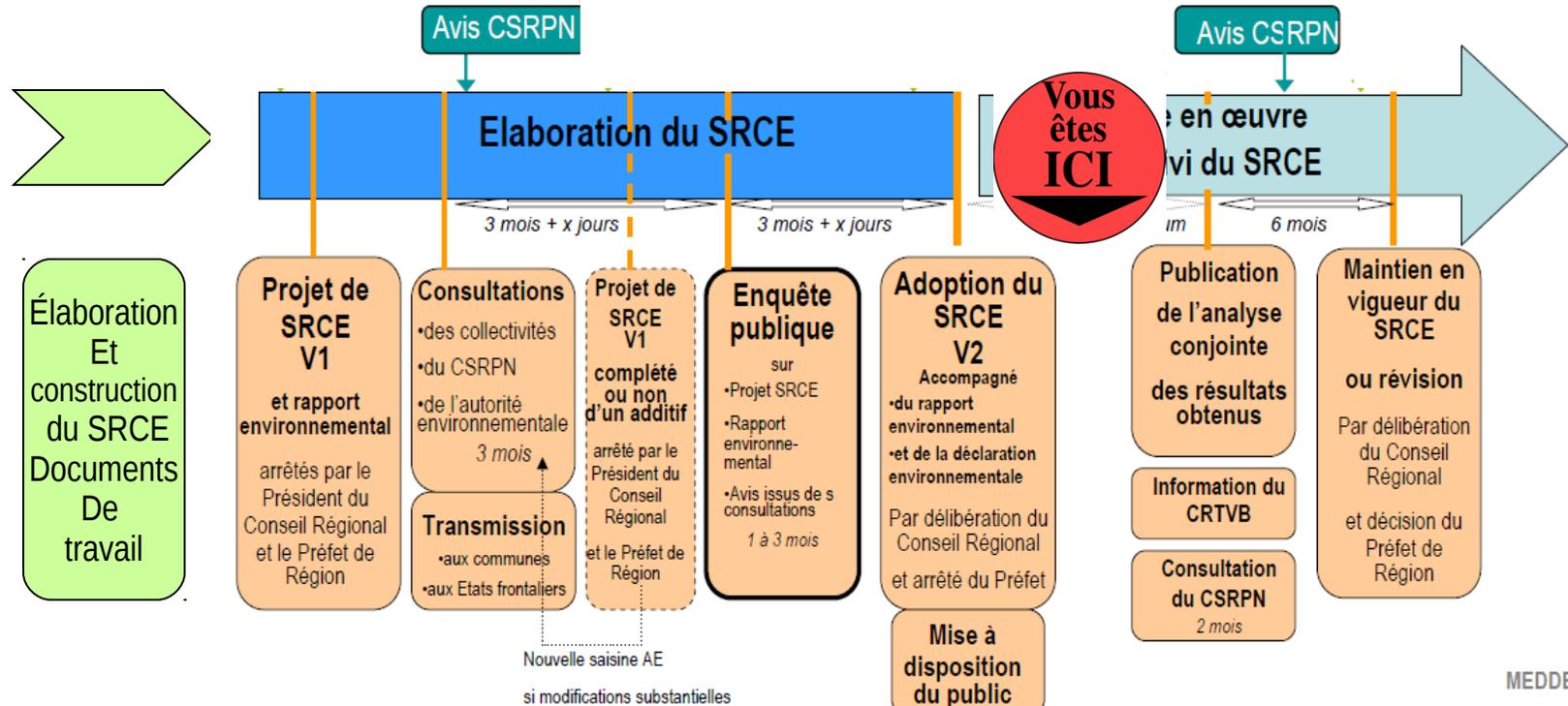


## Club Infrastructure SRCE

31 mars 2015

# Schéma Régional de Cohérence Écologique

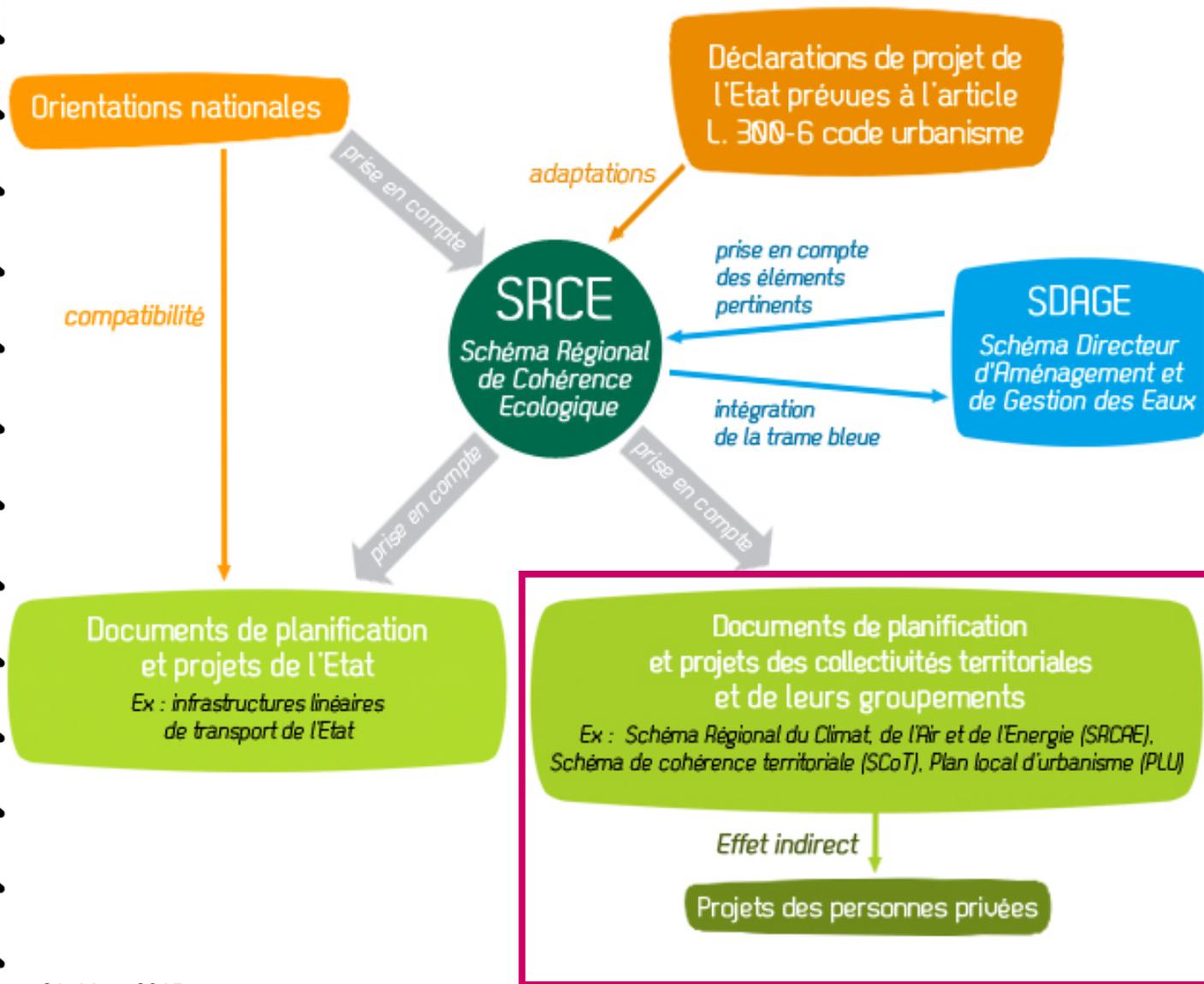
# Le calendrier : où en sommes nous?



31 Mars 2015



# L'échelle régional à l'articulation de plusieurs politiques publiques



- Elaboration du projet de SRCE en cours
- Consultation sur le projet de SRCE en cours ou réalisée
- Enquête publique sur le projet de SRCE en cours ou réalisée
- SRCE adopté

Source : MEDDE/SDEN/DEB - Information au 1er décembre

2 SRCE de plus :  
Alsace et Centre à ce jour  
Une 15ème prévus pour fin 2015

31 Mars 2015

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur





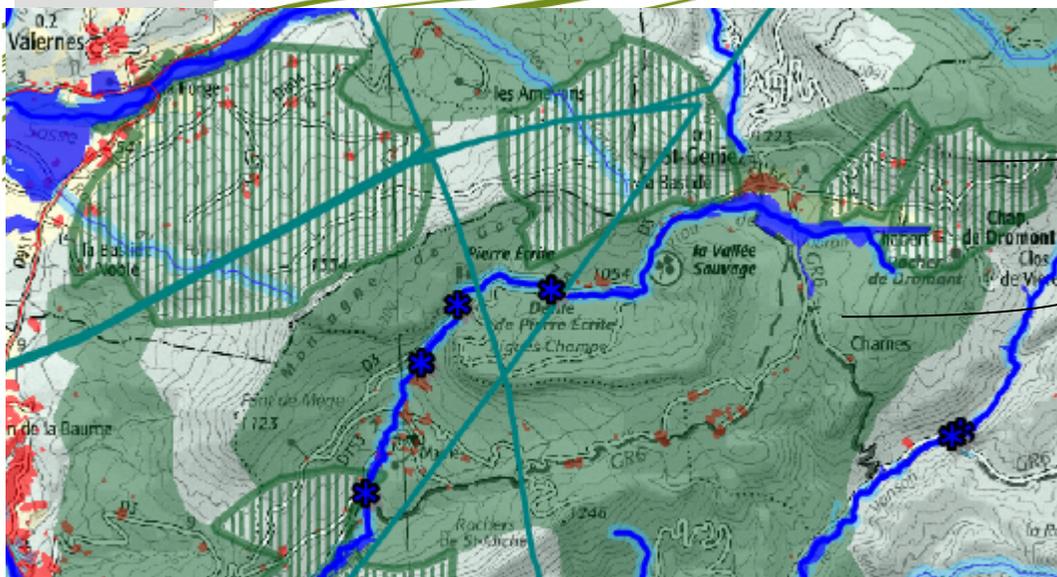
# Un atlas cartographique qui permet de contextualiser les enjeux régionaux de continuités

31 Mars 2015

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur



**Carte 1**



# Extrait de l'atlas en image

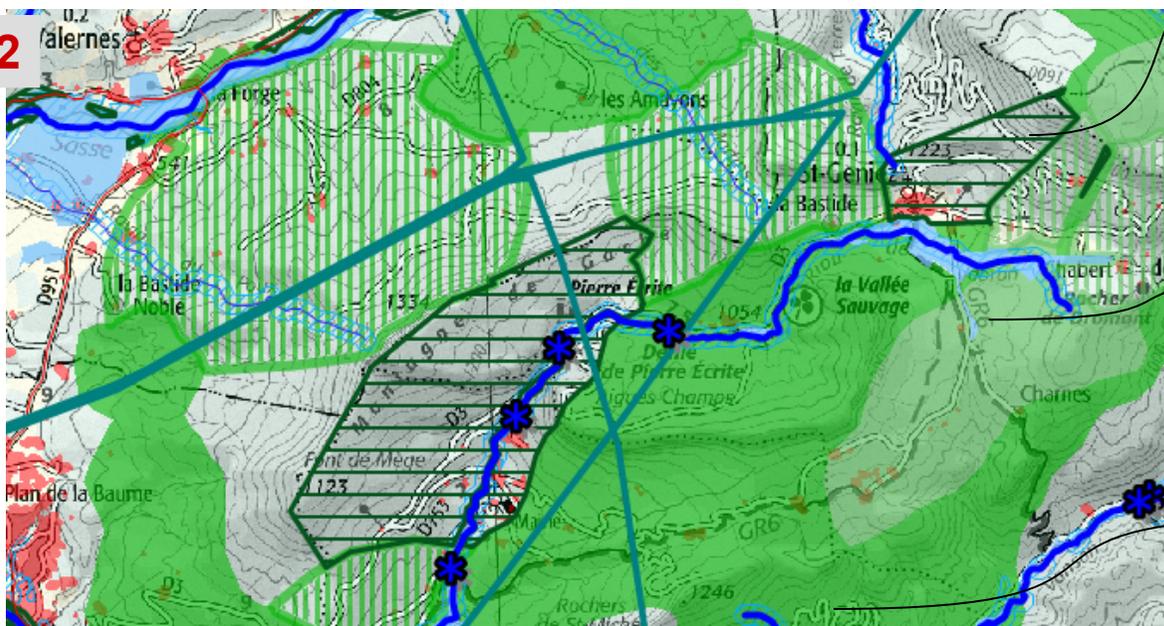
Les corridors

Les réservoirs de biodiversité

Des réservoirs et des corridors qui ne sont pas de même nature

Un réservoir de Biodiversité issus de zonages déjà existants

**Carte 2**

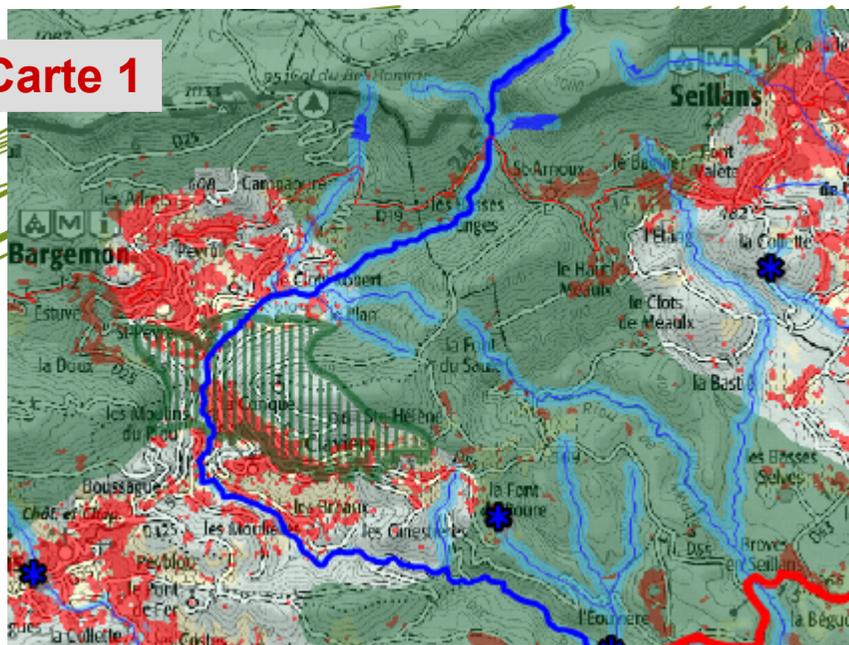


Un réservoir de Biodiversité lié à la sous trame semi-ouverte

Un réservoir de Biodiversité lié à la sous trame forestière



Carte 1

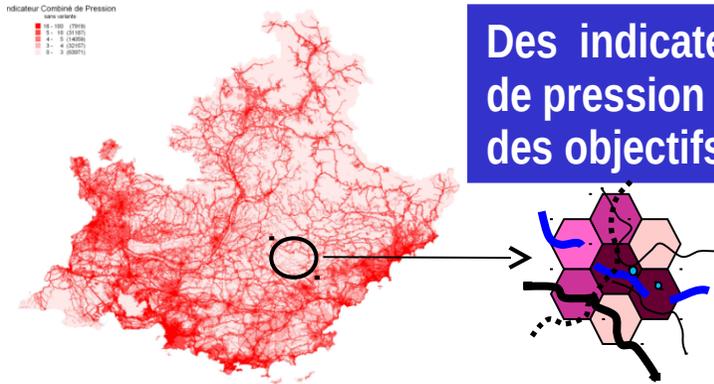


# Extrait de l'atlas en image

## Des réservoirs et des corridors qui n'ont pas les mêmes objectifs

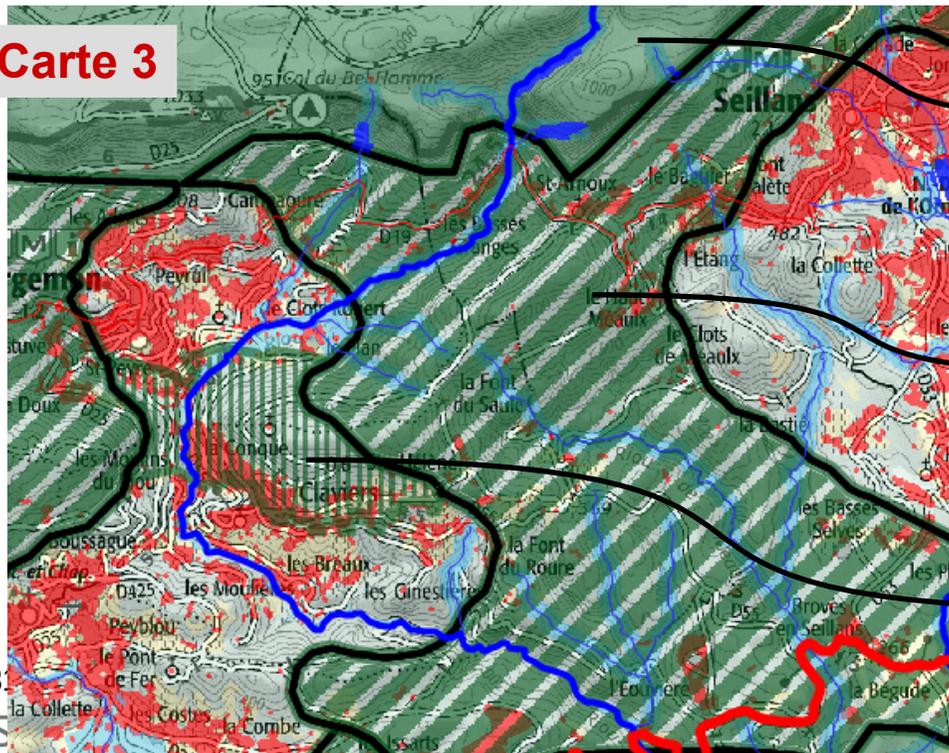
Indicateur Combiné de Pression

1	100 (2016)
2	100 (2016)
3	100 (2016)
4	100 (2016)
5	100 (2016)



Des indicateurs combinés de pression pour définir des objectifs

Carte 3



Un réservoir de Biodiversité ayant un Objectif de recherche de Préservation optimale

Un réservoir de Biodiversité ayant un Objectif de recherche de Remise en bon état optimal

Un corridor écologique ayant Un objectif de recherche de préservation optimale

# Un plan d'action qui nourrit les Réflexions à différentes échelles

Une **100**è<sup>me</sup> actions ont été définies lors des ateliers de co-construction

→ **4** orientations stratégiques et **19** actions ont été identifiées comme étant les plus efficaces et urgentes

→ **5** orientations stratégiques territoriales (Alpes, Durance, Littoral, Fos à Toulon et arrière pays provençal)

***Orientation stratégique 1*** : agir en priorité sur la consommation d'espace par l'urbanisme et les modes d'aménagement du territoire pour la préservation des réservoirs de biodiversité et le maintien de corridors écologiques

***Orientation stratégique 2*** : Maintenir du foncier naturel, agricole et forestier et développer des usages durables au regard des continuités écologiques

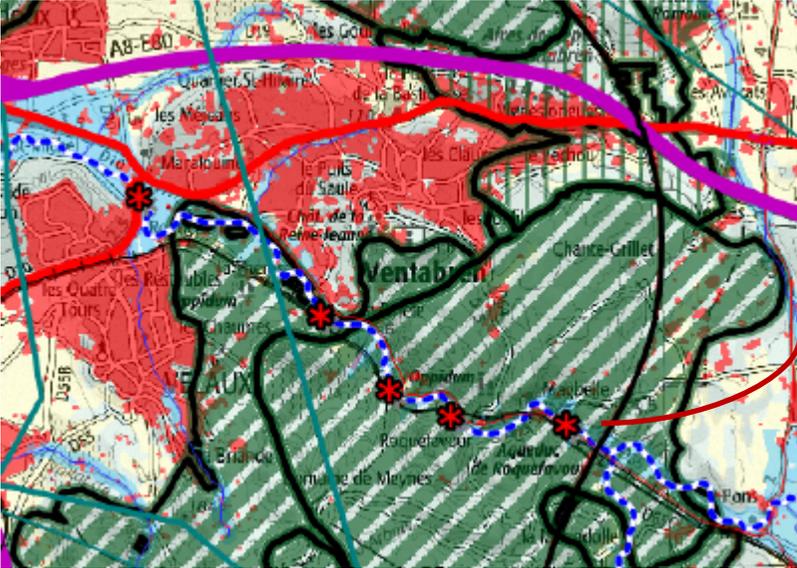
***Orientation stratégique 3*** : Développer les solutions écologiques de demain en anticipant sur les nouvelles sources de fragmentation et de rupture

***Orientation stratégique 4*** : Restaurer, protéger et développer une trame d'interface terre-mer dont le fonctionnement semble directement lié à la création ou à la conservation de réservoirs de biodiversité littoraux ou marins

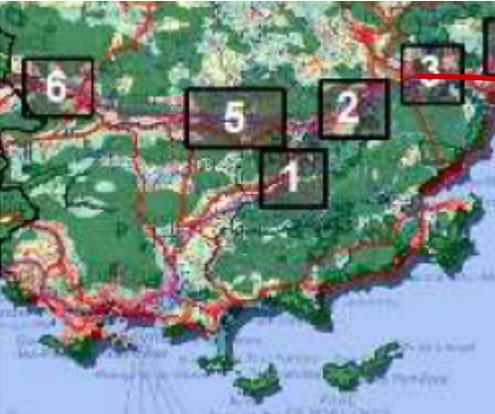


# Extrait du plan d'action

## Les 2 actions prioritaires



Des cours d'eau devant retrouver un Écoulement compatible avec les Objectifs du SDAGE



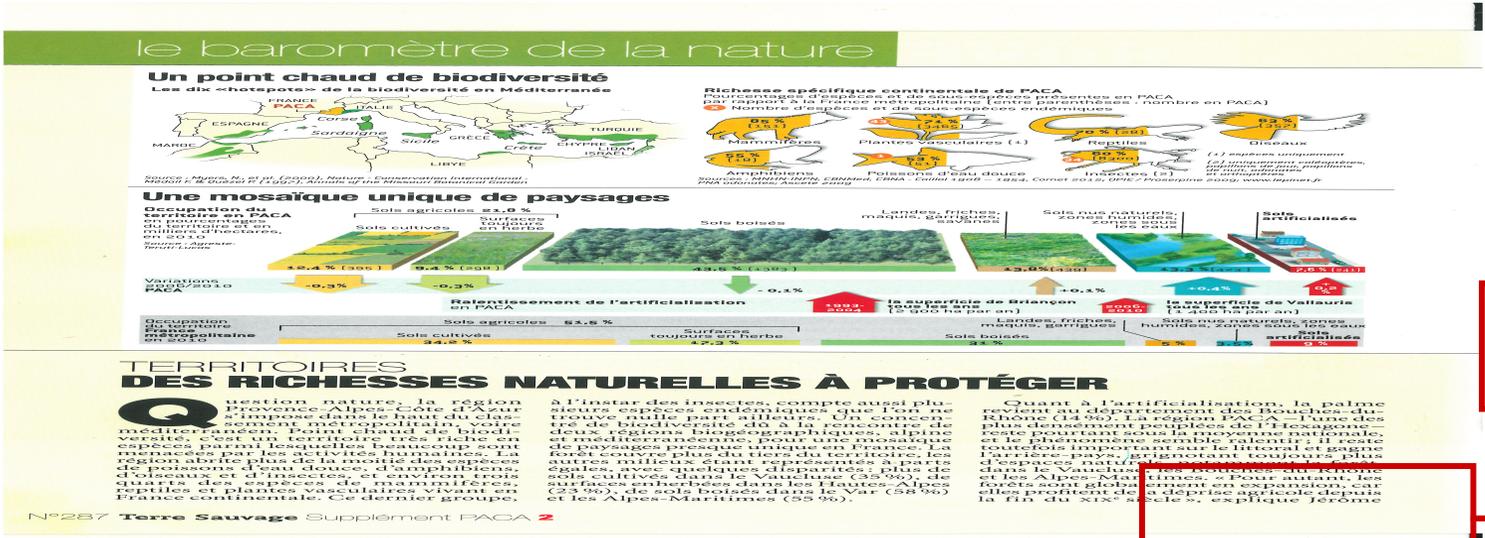
19 secteurs prioritaires de re-connexion  
Liés à l'effet combiné de plusieurs Infrastructures de transports ou d'énergie

31 Mars 2015

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur



# Orientation stratégique 1 : agir en priorité sur la consommation d'espace par l'urbanisme et les modes d'aménagement du territoire pour la préservation des réservoirs de biodiversité et le maintien de corridors écologiques



**En restaurant les cours d'eau**

**En concevant et en gérant mieux les projets**

**Par des politiques intégrées**

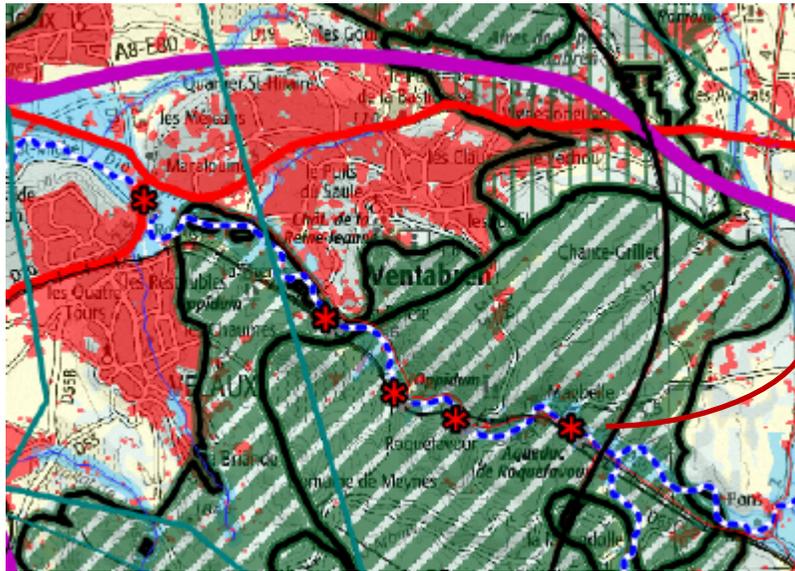
**Par la nature en ville**

**En agissant sur les documents d'urbanisme sur la ville et sur les politiques**

**Objectif** : tendre vers la réduction de l'artificialisation et de la fragmentation

# ACTION 7. Restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau

Action prioritaire



# Orientation stratégique 1

Restaurer une trame bleue

Des cours d'eau devant retrouver un Écoulement compatible avec les Objectifs du SDAGE



31 Mars 2015

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur



# Orientation stratégique 1

Mieux concevoir et gérer les projets



## PROGRAMME D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

### Aménagement de banquettes



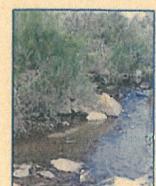
Les cours d'eau constituent des continuités écologiques et nécessitent des interventions pour restaurer ou favoriser la libre circulation air-eau-sol des animaux. Des installations de banquettes dans les ouvrages favorisent les échanges transversaux et améliorent l'accès des ouvrages à la faune terrestre et semi-aquatique.

### Création d'écoponts

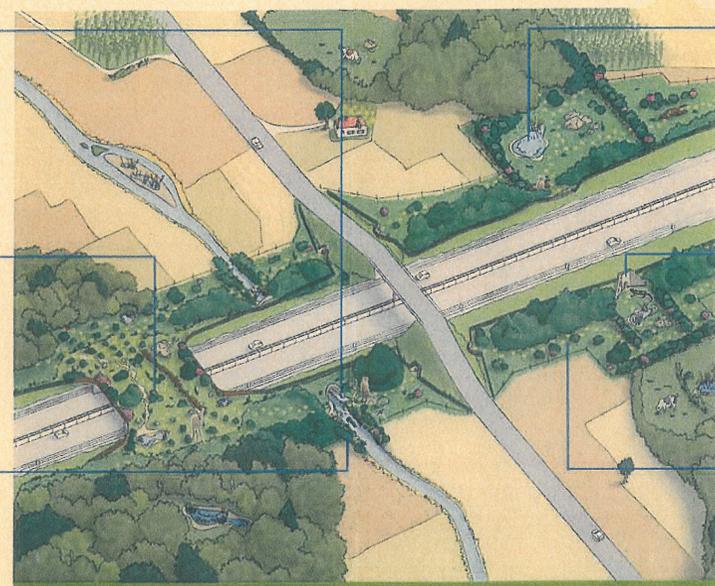


Des éco-ponts seront réalisés au dessus de l'autoroute pour favoriser les échanges transversaux et ainsi reconstruire des noyaux de biodiversité. Ces ouvrages élaborés en fonction des conditions écologiques fonctionnelles en répondent aux exigences de franchissement de la plupart des espèces de petite, moyenne et grande faune.

### Aménagement de berges



Les berges des cours d'eau traversés par les autoroutes constituent des milieux d'intérêt souvent perturbés par l'implantation des ouvrages. Des techniques de génie végétal seront mises en oeuvre pour lutter efficacement contre l'érosion tout en restaurant un caractère naturel et fonctionnel aux berges par le développement d'une végétation adaptée.



Pour un réseau autoroutier plus respectueux de l'environnement naturel et une contribution active aux politiques publiques

### Intervention de génie écologique



D'importantes surfaces sont susceptibles d'être valorisées écologiquement par diverses techniques de génie écologique. Des interventions de restauration et de réhabilitation écologique seront conduites sur des emprises foncières actuellement maîtrisées voire sur des surfaces à acquies.

### Création d'écoducs



Des écoducs ou passages à petite et moyenne faune seront réalisés par le placement de tuyaux dans les remblais des infrastructures sous forme de petits tunnels. Les conditions de réalisation maîtrisées assurent à leur fonctionnalité au sein d'un environnement de passages à grande échelle et leur répartition régulière.

### Favoriser la continuité longitudinale



Les autoroutes se caractérisent par la présence de bandes de végétation continues de grandes dépendances vertes. Ces surfaces importantes, extensives de maintenance réduite, abritent certaines richesses et jouent des rôles écologiques d'autant plus importants que les espaces environnants sont artificialisés. Des aménagements et, dans certaines circonstances, des acquisitions de surfaces complémentaires seront réalisés pour constituer des continuités écologiques longitudinales pérennes.

**ACTION 8.**  
Concevoir et construire des projets d'infrastructures et d'aménagement intégrant les continuités écologiques

### Guide de bonnes pratiques

Aide à la prise en compte du paysage dans les études d'impact de

carrières

### Guide de bonnes pratiques paysage milieu naturel

dans les études d'impact des infrastructures linéaires

31 Mars

# Orientation stratégique 1

## Mieux concevoir et gérer les projets

### ■ ACTION 9.

Assurer une gestion des infrastructures et des aménagements compatibles avec les enjeux de préservation des réservoirs de biodiversité



31 Mars 2015

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur



# Orientation stratégique 1

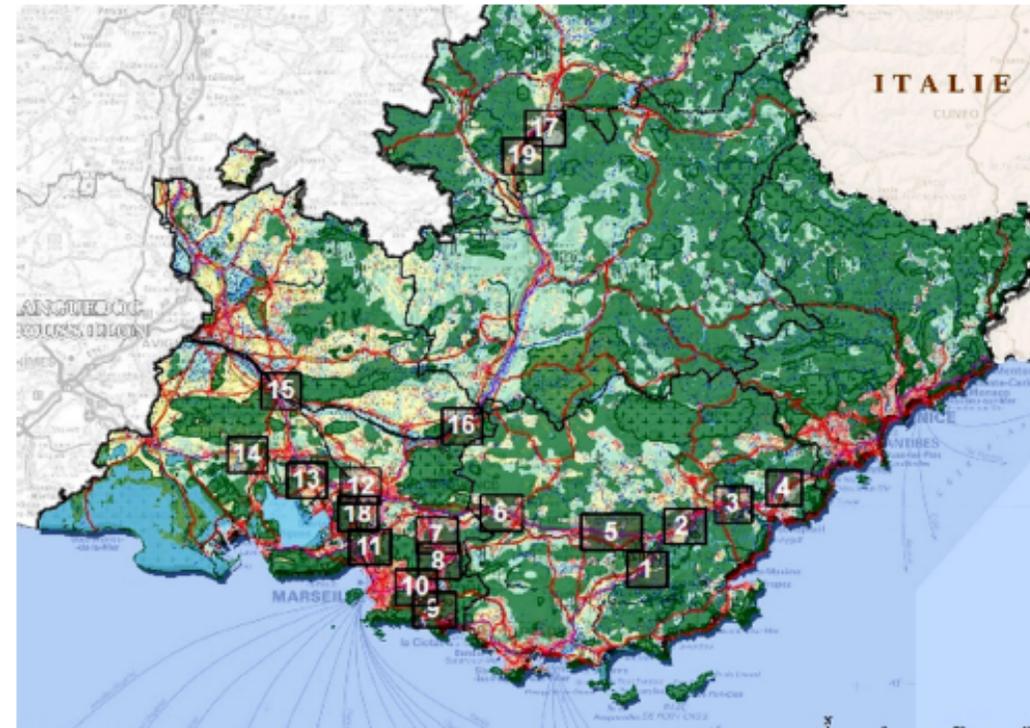
## Mieux concevoir et gérer les projets

### ■ ACTION 10. Améliorer la transparence des infrastructures linéaires existantes

Action prioritaire

19 secteurs prioritaires de re-connexion  
Liés à l'effet combiné de plusieurs  
Infrastructures de transports ou d'énergie

1. l'entrée sud plaine des Maures
2. Vidauban
3. Le Muy – Roquebrune
4. l'Estérel
5. le Centre-Var
6. le Mont Aurélien / Pourcieux
7. Belcodène
8. Roquevaire
9. Aubagne – La Ciotat
10. La Penne-sur-Huveaune
11. l'Etoile / La Nerthe
12. Ventabren
13. La Fare/ Coudoux
14. la Crau/ Alpilles
15. les Alpilles / Lubéron
16. la Clue Mirabeau
17. La Saulce
18. l'Arbois TGV
19. Ventavon
20. Cours d'eau prioritaires et classés (non identifiés sur la carte et disponibles sur le site <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>)



## **Orientation stratégique 3 : Développer les solutions écologiques de demain en anticipant sur les nouvelles sources de fragmentation et de rupture**

- **ACTION 15.** Développer les connaissances et l'organisation des données
- **ACTION 16.** Ouvrir le champ de la recherche, du développement et de l'expérimentation sur de nouvelles solutions
- **ACTION 17.** Accroître les compétences par la création d'outils et développer un " réflexe " de prise en compte systématique de biodiversité et de la question des fonctionnalités
- **ACTION 18.** Créer de modes opératoires « facilitants » pour les porteurs de projets d'infrastructure et d'aménagement
- **ACTION 19.** Valoriser, accentuer et développer positivement le rôle des aménagements et ouvrages dans leurs fonctions favorables à la biodiversité

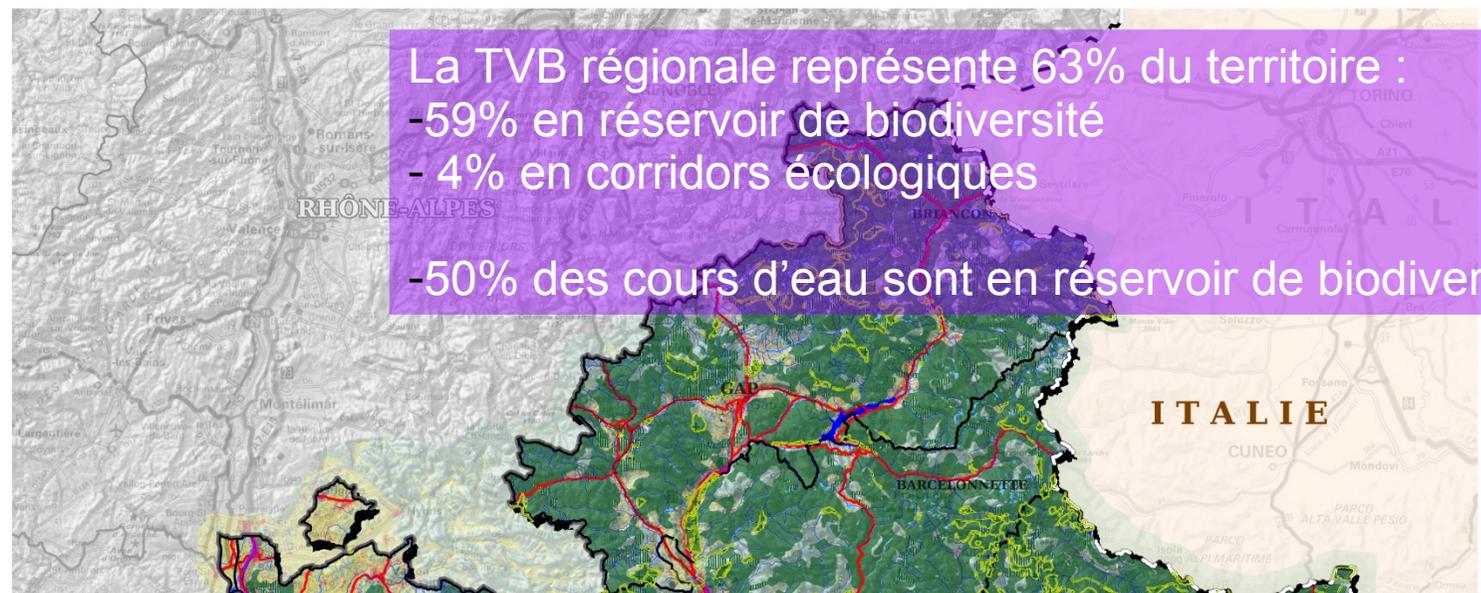
**Objectifs :**  
Rechercher,  
connaître, informer,  
communiquer,  
faciliter



**Un club infra réuni  
régulièrement pour  
faire le point sur les  
avancées  
techniques et  
régionales**



La TVB régionale représente 63% du territoire :  
 -59% en réservoir de biodiversité  
 - 4% en corridors écologiques  
 -50% des cours d'eau sont en réservoir de biodiversité



### Légende :

**Trame verte**  
 Réservoir de biodiversité  
 Corridor

**Trame bleue**  
 Sous-trame "zones humides"  
 Réservoir de biodiversité  
 Sous-trame "eaux courantes"  
 Cours d'eau réservoir de biodiversité  
 Plan d'eau réservoir de biodiversité

**Autres éléments de la TVB régionale**  
 Zonages de protection réglementaire (Orientations Nationales TVB) et sélections des copilotes PACA

**Réseau routier**  
 Type autoroutier  
 Liaison principale

**Réseau ferré**  
 Voie ferrée  
 Ligne à grande vitesse (LGV)

**Occupation du sol**  
 Espaces naturels  
 Espaces agricoles  
 Espaces artificialisés  
 Autre cours d'eau non inclus dans la trame bleue

**Limites administratives**  
 Frontière  
 Limite régionale  
 Limite départementale

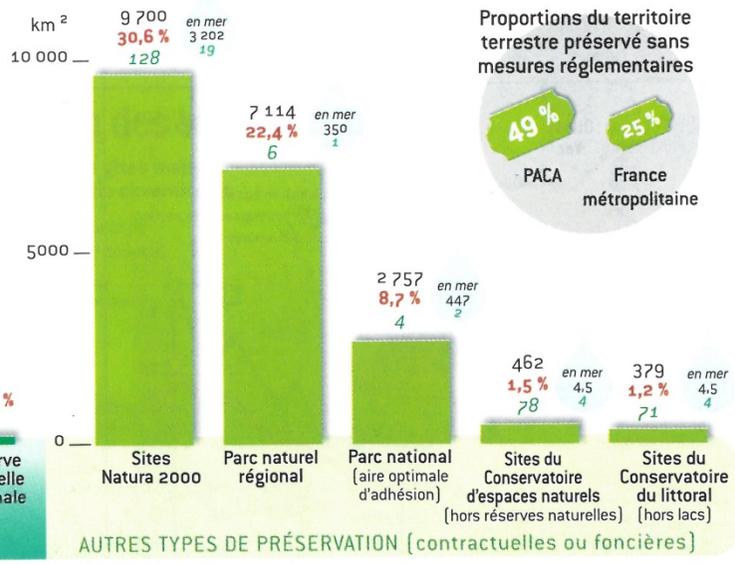
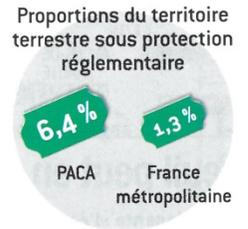
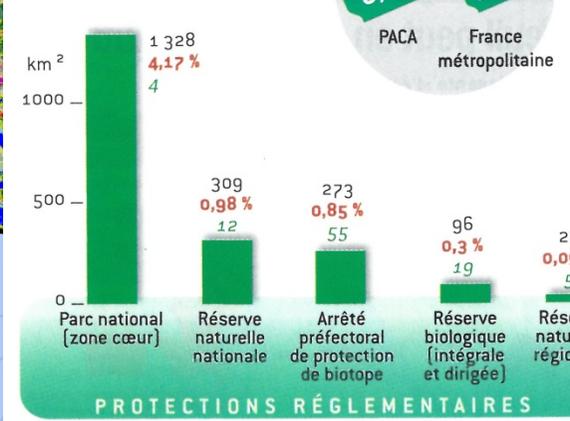
<sup>1</sup> Coeurs de parcs nationaux, réserves naturelles nationales et régionales, réserves biologiques en forêt publique, arrêtés préfectoraux de protection de biotope  
<sup>2</sup> espaces naturels protégés au titre des DTA06 et DTA3, sites acquis et/ou gérés par le CEN PACA, sites identifiés au titre de la SCAP, sites acquis par le conservatoire du littoral, ENS, bande littorale à haute naturalité et expertise locale

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Des territoires de mieux en mieux préservés

### Les espaces protégés en PACA en 2012

Surfaces en km<sup>2</sup>  
 Pourcentage par rapport à la surface totale de la région  
 Nombre



Format d'impression : A3  
 Réalisation : Juillet 2014  
 Sources : OCSOL 2006© CRIGE PACA, ©IGN - BD CARTO©,  
 ©IGN - BD CARTHAGE©, AZI-PACA, ©IGN - GEOFLA©, ARPE  
 Fond : ©IGN - SCAN1000©, ©IGN - BD Alt©

Sources : Dreal PACA / SPN - MNHN 2012, BD Topo - IGN

Échelle: 1:950 000

Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Objectifs**

**Recherche de préservation optimale**

- Trame verte
- Trame bleue
- Zone humide
- Cours d'eau

**Recherche de remise en état optimale**

- Trame verte
- Trame bleue
- Zone humide
- Cours d'eau

**Limites administratives**

- Frontière
- Limite régionale
- Limite départementale

**PART DE LA SURFACE TVB CONCERNÉE PAR LES DEUX OBJECTIFS**

Objectif	Pourcentage
Recherche de préservation optimale	84%
Recherche de remise en état optimale	16%

Format d'impression : A3  
Réalisation : Juillet 2014  
Sources : OCSOL 2006© CRIGE PACA, ©IGN - BD CARTO®, ©IGN - BD CARTHAGE®, ©IGN - GEOFLA®, ARPE  
Fond : ©IGN - SCAN1000®

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence-Alpes-Côte d'Azur

